



L a u s a n n e

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 27 avril 2017
CD - fst - mb

Question n° 13 de M. Philippe Mivelaz, déposée le 4 avril 2017 « La Ville de Lausanne a-t-elle entrepris, ou envisage-t-elle d'entreprendre, des démarches en vue de sauvegarder les archives de Mme Nicole Maffei ? »

Rappel

Un article du 24 Heures en date du 20 mars 2017 « révélait l'identité de la conceptrice des enseignes à l'effigie de Saint-François [...]. Mme Maffei détient encore certaines de ses archives dans un 'cartable moisi'. Cela laisse craindre pour la sauvegarde de ces documents qui sont sans doute d'un grand intérêt. »

S'en suit la question suivante :

- 1. Si des démarches ont été entreprises auprès de leur propriétaire par le Musée historique ou les Archives de la Ville pour sauvegarder ces documents, par leur acquisition, ou pour les accueillir en dépôt, en vue de les sauvegarder et de les mettre en valeur ?*

Réponse de la Municipalité

Les investigations de Mme Joëlle Fabre concernant les enseignes en potence des commerces de la rue Saint-François, représentant de manière stylisée Saint-François d'Assise, s'inscrivent dans un « appel à témoin » qui a porté ses fruits, permettant effectivement de retrouver celle qui fut la créatrice des enseignes dans les années 1960.

A cette occasion, la journaliste a également travaillé avec les équipes des Archives de la Ville et du Musée historique. L'intérêt des documents conservés par Mme Nicole Maffei est réel et mérite effectivement une démarche conservatoire.

S'appuyant sur le contact établi entre la journaliste et Mme Maffei, les archivistes ont pu entrer en contact avec la créatrice, une personne âgée qui a fait preuve à la fois d'une grande humilité sur la nature de son travail et qui a clairement fait état de son désir de conserver les ultimes traces de son activité professionnelle. Mme Maffei n'a toutefois pas exclu d'analyser avec ses enfants, une éventuelle transmission des dessins et esquisses après son décès.

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch



Il appartiendra donc, dans le futur, à Mme Maffei et ses descendants de régler librement la remise ou non des documents retrouvés grâce à l'appel de la journaliste. C'est dans cet esprit d'ouverture que les Archives de la Ville ont proposé leurs services et restent à disposition. Le Musée historique dispose déjà de cinq affiches publicitaires pour « Henniez » des années 1940, signées Nicole Maffei.

La Municipalité rappelle que le rôle des Archives publiques comme du Musée historique est de veiller à sensibiliser les personnes physiques ou morales de l'intérêt d'une conservation de documents ou d'objets qui enrichiront le patrimoine lausannois. Cette sensibilisation se fait dans le strict respect de la volonté des personnes. Lorsqu'elle aboutit à une remise d'archives ou d'objets muséographiques, cette transaction se règle par une convention en bonne et due forme précisant les conditions de la donation, la collectivité publique se chargeant de l'inventaire, du bon conditionnement, du stockage à long terme et de la mise à disposition des documents aux chercheurs que ce soit pour publication ou exposition. Les travaux de restauration, très coûteux, sont étudiés de cas en cas, compte tenu d'une planification des interventions selon leur degré d'urgence. Au 31 décembre 2016, les Archives de la Ville dénombraient 749 fonds privés (institutions culturelles, associations, entreprises, familles), venant compléter utilement les archives de l'administration communale.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne le 27 avril 2017.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :
Grégoire Junod

Le secrétaire :
Simon Affolter

